



**HAL**  
open science

## ”De quoi les sciences du langage sont-elles le nom ?”

Dan Savatovsky

### ► To cite this version:

Dan Savatovsky. ”De quoi les sciences du langage sont-elles le nom?”. Guy Achard-Bayle; Marina Krylyschin; Malika Temmar (dir.). Les Sciences du langage face au défi de la disciplinarisation et de l’interdisciplinarité. Actes du colloque 2019 de l’ASL, Lambert-Lucas, pp.25-45, 2021, Linguistique et sociolinguistique, 978-2-35935-332-7. hal-03973668

**HAL Id: hal-03973668**

**<https://hal.science/hal-03973668>**

Submitted on 4 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## De quoi les sciences du langage sont-elles le nom ?

par Dan Savatovsky

### Introduction

Michel Foucault distinguait quatre seuils d'accès des formations discursives à la scientificité : le seuil de positivité, « moment à partir duquel une pratique discursive s'individualise et prend son autonomie » ; le seuil d'épistémologisation, lorsqu'on édicte des « normes de vérification et de cohérence » ; le seuil de scientificité à proprement parler, quand la production des énoncés est soumise à des « critères formels » et à des « lois de construction des propositions » ; le seuil de formalisation, enfin, lorsque la formation discursive se reconstruit elle-même tout entière comme « édifice formel » (Foucault 1969 : 249). Ce dispositif en paliers qui correspondent – mais en partie seulement – à des strates historiques superposées, prend incomplètement en charge les conditions dans lesquelles une science peut être identifiée comme une *discipline*. Telles que Foucault les comprend, les disciplines ne s'inscrivent pas pleinement dans ce processus stratifié : il s'agit « d'énoncés » qui ne font qu'« emprunter leur organisation à des modèles scientifiques », qui « tendent » simplement « à la cohérence et à la démonstrativité » ; ce ne sont pas des savoirs au sens plein, mais « ils sont reçus, institutionnalisés, transmis et parfois enseignés *comme* des savoirs » (Foucault 1969 : 241 – c'est nous qui soulignons).

La professionnalisation de la recherche, la création de sociétés savantes, de laboratoires, de périodiques spécialisés et de chaires d'enseignement, la publication de programmes de recherche, la parution d'ouvrages de synthèse, de compendiums, de manuels universitaires et d'écrits destinés à diffuser les résultats de la recherche auprès d'un public de non spécialistes (ou de praticiens d'autres sciences) et la production d'études historiographiques, assorties le plus souvent d'une épistémologie, qui retracent son développement – parfois sur un mode téléologique, particulièrement

quand on la doit aux praticiens eux-mêmes<sup>1</sup> : tous ces facteurs participent pleinement au franchissement de ce qu'on pourrait nommer le *seuil de disciplinarisation* de cette science.

La notion de *discipline* relève à maints égards de la sociologie de la science. Elle renvoie à son organisation sociale et politique : à côté des concepts et des théories, elle fait place aux processus culturels, aux types de comportement, à la déontologie de la recherche, aux systèmes de normes qui règlent le travail des laboratoires et des universités, au partage des tâches, aux effets d'autorité qui, à des titres divers, concourent à faire d'un champ de connaissances l'objet d'un savoir cumulatif, à le rendre identifiable, classifiable dans une taxinomie des sciences ou un dispositif interdisciplinaire, diffusable et transmissible. Il y a discipline quand on peut associer à un domaine scientifique une série d'instances de reconnaissance ou de légitimation, des textes, des institutions ou des personnalités qui signalent son mode d'existence académique ou juridique : comités de rédaction des revues, secrétariats des sociétés savantes, directoires des organismes de recherche, comités scientifiques des colloques ou des congrès, responsables des collections éditoriales... Par leur longévité ou leur rôle dans l'organisation professionnelle de la discipline, certaines de ces instances ou de ces personnalités se sont vu reconnaître une autorité particulière. Pour ne parler que des revues de linguistique, c'est le cas de la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, fondée par A. Kuhn en 1852, du *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (dorénavant : BSL), fondé en 1869, dont Meillet assure la charge de secrétaire-adjoint à partir de 1907, puis de secrétaire, ou de *Language*, la revue publiée par la Linguistic Society of America à partir de 1925.

L'ensemble de ces données, qui forment l'archive de la discipline, doit être saisi à travers des événements discursifs et dans leur épaisseur historique.

### 1. La discipline et ses noms

Parmi les traits définitoires d'une discipline, il y a le nom qu'elle porte, ou plutôt *les* noms qu'elle porte simultanément ou successivement, à différents moments de son histoire. Le(s) nom(s) qu'on choisit pour la désigner, indice(s) de reconnaissance institutionnelle et événement(s) discursif(s) parmi d'autres, fait (font)

---

<sup>1</sup> Deux exemples d'histoire téléologique, dans des genres distincts et à des époques différentes : celle de la linguistique allemande au 19<sup>e</sup> siècle, retracée par Benfey (1869) ; celle de la grammaire générale de l'âge classique retracée par Chomsky ([1968]1969).

partie de son régime disciplinaire quand on s'intéresse à l'archive qui la constitue.

De quoi les *sciences du langage* sont-elles le nom ? Une exploration rapide des catalogues de bibliothèque permet de se représenter sommairement les tendances principales en la matière. Nous l'avons circonscrite à trois dénominations dans trois langues<sup>2</sup>, le français, l'anglais, l'allemand, telles qu'elles figurent respectivement dans les notices<sup>3</sup> de la Bibliothèque Nationale de France (dorénavant BNF), de la British Library (dorénavant BL) et de la Deutschen Nationalbibliothek (dorénavant : DNb) : *linguistique* / *linguistics* / *Linguistik* ; *science du langage* / *science of language* (et *language science*) / *Sprachwissenschaft*<sup>4</sup> – au singulier ; *sciences du langage* / *sciences of language* (et *language sciences*) / *Sprachwissenschaften* – au pluriel.

Nous avons fixé le *terminus a quo* de ce repérage lexical au début du 19<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire au moment où les substantifs *Linguistik*<sup>5</sup>,

---

<sup>2</sup> Laissant ainsi de côté les autres langues de travail principales (les autres métalangages) du domaine. C'est-à-dire, outre le latin – mais son importance devient négligeable à partir du moment où l'on ne remonte pas en deçà du 19<sup>e</sup> siècle –, le danois, le russe ou l'italien. En laissant de côté du même coup des dénominations qui ont pu connaître une certaine fortune dans ces langues. C'est le cas de *glottologia* dans les travaux d'expression italienne. Si *Glottology* ne se rencontre que deux fois dans le catalogue de la BL, *glottologie* et *Glottologie* respectivement une seule fois dans celui de la BNF et deux fois dans celui de la DNb, *glottologia* figure 400 fois dans les notices de la Biblioteca Nazionale (Florence/Rome), 63 fois à la DNb, 159 à la BL et 180 à la BNF.

<sup>3</sup> Tous statuts éditoriaux confondus : à côté des périodiques et des ouvrages scientifiques, nous avons pris en compte les produits de la littérature grise de la recherche et de l'enseignement supérieur : programmes universitaires, rapports de laboratoire, rapports d'activité d'organismes de recherche ou répertoires bibliographiques (comme le *Bulletin signalétique* du CNRS, dans le cas français), annuaires divers... Puisqu'il s'agit de notices d'ouvrages (et pas seulement des titres) ou de notices d'autorité, notre repérage comprend aussi des intitulés de départements universitaires ou de sociétés savantes.

<sup>4</sup> Y compris *die Wissenschaft der Sprachen* [« la science des langues »] qu'on rencontre par exemple dans le titre de la revue éditée par Albert Hoefler, de 1845 à 1854 : *Zeitschrift für die Wissenschaft der Sprachen*.

<sup>5</sup> *Linguistik* apparaît pour la première fois, comme substantif, en 1777 à des fins de classement bibliographique, puis est utilisé par Vater en 1808 dans son sens moderne pour désigner la science qui recherche « les propriétés des différentes langues, en donne une classification et, à partir de là, en tire des conclusions sur leur généalogie et leur parenté ». Le terme est introduit dans le lexique français en 1812 pour traduire le titre de la revue de Vater : *Allgemeines Archiv für Ethnographie und Linguistik*. Il y désigne « dès le début la discipline qui s'occupe de l'histoire des langues et de leur comparaison en vue de leur apparentement, quoiqu'il soit concurrencé par des expressions comme 'philologie comparée' ou 'grammaire comparée' » (Auroux, Dougnac et Hordé, 1982 : 118).

puis *linguistique* sont progressivement introduits dans les écrits savants, sans toutefois se substituer à ceux de *Grammatik* et de *grammaire*<sup>6</sup> et parfois même en leur étant assimilés. Ainsi, lorsque l'Académie française admet (assez tôt, en 1835) le nom *linguistique* dans la 6<sup>e</sup> édition de son *Dictionnaire*, elle définit ce savoir comme l'« étude des principes et des rapports des langues, science de la grammaire générale appliquée aux diverses langues. Depuis quelques années, la linguistique a fait de grands progrès. » Une telle définition, où *linguistique* et *grammaire générale* sont pour ainsi dire identifiées l'une à l'autre, est reconduite *ne varietur* dans la 7<sup>e</sup> (1878), puis la 8<sup>e</sup> édition (1935) du *Dictionnaire de l'Académie*. Il faut attendre la 9<sup>e</sup> édition (1992→)<sup>7</sup> pour assister à une mise à jour qui se signale par l'assignation des principaux paradigmes de la discipline depuis le début du 19<sup>e</sup> jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle et par leur désignation sous le nom unique de *linguistique* : « Science ayant pour objet le langage, les langues dans leurs manifestations, leurs structures, leur évolution. La linguistique comparative du XIX<sup>e</sup> siècle. Linguistique historique ou diachronique. Linguistique synchronique, qui étudie l'état d'une langue à un moment donné. Linguistique structurale, qui décrit la langue comme un ensemble systématique de structures. Titre célèbre : *Cours de linguistique générale*, de Ferdinand de Saussure (publié en 1916) ».

L'empan historique de notre étude étant ainsi délimité, nous avons tracé deux lignes de démarcation internes à la période, des étapes intermédiaires significatives dans le développement de la discipline. Le premier Congrès international des linguistes (dorénavant : CIL), qui s'est tenu à La Haye en 1928, nous est paru pouvoir constituer la première d'entre elles. Cette première session du CIL correspond à une tentative de partage des tâches scientifiques à l'échelle mondiale et d'organisation prévisionnelle de ces tâches, inscrivant ainsi clairement la discipline dans son horizon de prospection – un horizon ouvert, sans doute, mais fait davantage de connaissances cumulées dans des cadres théoriques devenus stables que d'innovations à proprement parler. Le CIL de La Haye signale, sous cet aspect, une accélération du processus de disciplinarisation, même s'il a abouti à la réorganisation partielle du domaine – conséquence

---

<sup>6</sup> Même si l'on trouve de loin en loin les expressions *Linguistique comparée* (ou *comparative*) ou bien *Philologie comparée*, il est inutile de rappeler ici que c'est d'abord et surtout sous le nom de *Grammaire* que le comparatisme (la *vergleichende Grammatik*) est devenu paradigme dominant, au cours d'un long 19<sup>e</sup> siècle, depuis Bopp et Grimm jusqu'à Saussure et Meillet, en passant par Rask, Schleicher et les néogrammairiens.

<sup>7</sup> « ...dont la rédaction touche à sa fin » d'après le *portail* qui lui est consacré.

imprévue – avec, en particulier, la consécration de la phonologie pragoise.

La seconde césure est celle du tournant des années 1970-1980. Moment de l'affaiblissement du dernier paradigme endogène en position dominante, la grammaire générative et transformationnelle – qui avait pris dans ce rôle la suite de la linguistique structurale et qui y est demeurée sans véritable remplaçant ; moment aussi de l'essor et de la diversification de plusieurs sous-domaines de la discipline qui accèdent alors à une autonomie relative : sociolinguistique, ethnelinguistique, psycholinguistique, analyse du discours, didactique des langues, traitement automatique des langues, etc. ; moment enfin de l'émergence d'un paradigme en partie exogène<sup>8</sup>, celui du cognitivisme (issu d'un mariage entre psychologie et computation), qui assigne un nouvel ordre des raisons à de nombreuses recherches linguistiques, principalement dans le champ de la sémantique et de la syntaxe, sous le nom de *linguistique cognitive*.

En France, le rapport Godelier consacré aux *Sciences de l'homme et de la société en France* (1982)<sup>9</sup> est souvent reconnu pour avoir favorisé ou du moins accompagné cet aggiornamento disciplinaire. Notons que le changement d'intitulé de la 7<sup>e</sup> section du CNU (devenue *Sciences du langage : linguistique et phonétique générales*)<sup>10</sup> et de la 34<sup>e</sup> section du CNRS (devenue *Sciences du langage*) – qui n'a pas fait consensus, loin de là – n'ont pas suivi, mais ont précédé, fût-ce de peu, l'acclimatation de l'expression *sciences du langage*<sup>11</sup>.. et dans celui d'un périodique<sup>12</sup>. Parmi l'un des premiers travaux proprement scientifiques dont le titre comporte l'expression, notons cette synthèse historique : *Les sciences du langage en France au XX<sup>e</sup> siècle* (Pottier, 1980)<sup>13</sup>. Pour ce qui est des travaux d'expression allemande, il faut attendre vingt ans de plus

---

<sup>8</sup> En partie seulement : certains des psychologues cognitivistes sont d'anciens linguistes, notamment ceux qui ont été formés dans le cadre du générativisme.

<sup>9</sup> C'est à B.-N. Grunig qu'était confiée la rédaction du chapitre consacré à la linguistique (p. 421-446 du rapport).

<sup>10</sup> S'agissant de cet intitulé, voir Savatovsky 2011.

<sup>11</sup> C'est de ce moment que date aussi la création, en France, de plusieurs organismes portant ce nom : des sociétés savantes, comme la SHESL (Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage) en 1978, ou des associations professionnelles, comme l'ASL (Association des sciences du langage) en 1983.

<sup>12</sup> *Cahiers du Centre interdisciplinaire des sciences du langage* (Université de Toulouse), revue créée en 1979.

<sup>13</sup> Il s'agit d'un recueil d'articles plus anciens : la dénomination *sciences du langage* est introduite *ex post* : l'expression n'apparaît pas dans le corps même des travaux réunis.

pour la voir figurer dans le titre d'un ouvrage multilingue de synthèse du même type : (...) *Geschichte der Sprachwissenschaften...* (Auroux *et al.* Hrsg., 2000-2006).

## 2. Les dénominations *linguistique*, *science du langage et sciences du langage*

Voici le résultat de notre exploration sommaire :

BNF

860 occurrences de *science du langage* (dont 80% avant 1928).

DNb

1060 occurrences de *Sprachwissenschaft* (dont 12% avant 1928).

BL

1650 occurrences de *science of language* et *language science* (dont 45% avant 1928).

BNF

2078 occurrences de *sciences du langage* dont aucune, pour ainsi dire, n'est antérieure à 1972 (le *Dictionnaire* de Ducrot et Todorov inaugure la série parmi les ouvrages scientifiques)<sup>14</sup>. 98% des occurrences sont postérieures à 1980, 80% à 1990.

BL

300 occurrences de *language sciences* (on rencontre aussi *sciences of language*, mais très rarement)<sup>15</sup> antérieures à 1980 ; 1650 (soit 85%) postérieures à cette date.

DNb

Le nombre total d'occurrences de *Sprachwissenschaften* demeure assez faible à proportion : 554.

BL

103.157 occurrences de *linguistics*<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> La plus ancienne occurrence de l'expression dans notre corpus de notices date de 1965, pour ce qui est de la BNF, mais demeure longtemps un hapax. Il s'agit – comme pour l'introduction du terme de *Linguistik* deux siècles plus tôt en contexte allemand – de son emploi dans le titre d'un outil de classement bibliographique un guide émanant du CNRS (répertoire des travaux parus dans les revues du domaine) : le *Bulletin signalétique. 21, Sciences du langage. Liste de revues* (1961-1963).

<sup>15</sup> Notamment dans le titre de cette revue, publiée chez Pergamon et Elsevier (créée en 1979), en forme d'anadiplose : *Language Sciences. A World Journal of the Sciences of Language*.

<sup>16</sup> La démarcation des emplois de *linguistique* comme adjectif et comme substantif s'avérant fastidieuse et chronophage, même en vue d'un simple sondage, nous

DNb

32.966 occurrences de *Linguistik*.

Ce relevé appelle quelques rapides commentaires.

*Science du langage* au singulier renvoie, on ne s'en étonnera pas, à une conception monopolaire (monopoliste ?) de la discipline, notamment celle de certains épistémologues de la grammaire comparée (Max Müller 1861-1864 : *Lectures on the Science of Language*) ou de la grammaire générative, un siècle plus tard (Jean-Claude Milner 1989 : *Introduction à une science du langage*<sup>17</sup>). La science est une et elle est unifiée autour d'un noyau théorique aisément reconnaissable : (i) une méthode de prédilection (pour le comparatisme : la mise en correspondance des langues indoeuropéennes conçue comme une algèbre et la reconstruction de formes non attestées ; pour le générativisme : la réécriture en chaînes de formules et la « littéralisation ») ; (ii) des objets empiriques privilégiés (pour le comparatisme : le phonétisme et la morphologie ; pour le générativisme : la syntaxe) ; (iii) un cadre épistémologique de référence (pour le comparatisme : la typologie des langues ; pour le générativisme : l'innéité des structures fondamentales et la falsification comme fondement d'une science empirique, « galiléenne »). Autour de ce noyau s'organise un paradigme et, en dépit des remaniements qui ont pu l'affecter, la domination de ce paradigme à un moment donné du développement de la discipline,

---

avons renoncé à relever dans le catalogue de la BNF les occurrences du substantif – les seules à mettre en regard de celles de *linguistics* et de *Linguistik*.

<sup>17</sup> On peut noter ici l'emploi de l'article indéfini (c'est nous qui le soulignons). Cet emploi ne contrevient pas à une vision monopolaire du générativisme qui, du point de vue de Milner, n'a pas de véritable concurrent au sein de la linguistique formelle entre 1965 et 1975 environ. Autour de l'*École de Cambridge* ne s'est pas constituée une science du langage *parmi d'autres* (dans la simultanéité), mais la science du langage *après que d'autres* écoles ont joué ce rôle ou tenté de le jouer (dans la successivité). Du reste, l'expression même d'« École de... », suivie d'un toponyme, telle qu'elle est utilisée par Milner pour désigner les linguistes d'obédience chomskyenne, ayant statut de *centre* de ralliement ou de diffusion, s'inscrit dans une longue série d'expressions formées sur le même modèle : l'*École de Leipzig* (les néogrammairiens), l'*École de Paris* (Meillet, Grammont et les élèves français de Saussure), l'*École de Genève* (Bally, Secheyne et les successeurs suisses de Saussure), l'*École de Copenhague* (Brøndal, Hjelmslev...), etc. Elle permet de souligner la légitimité du générativisme à avoir occupé la place éminente qui lui est ainsi reconnue à l'issue d'une histoire longue de la discipline, conçue comme une chaîne d'« écoles » ou de « cercles » (le *Cercle linguistique de Prague*) qui ont cherché (et souvent réussi) à assurer sous ce nom leur rayonnement scientifique et institutionnel.



parfois au-delà même de sa juridiction directe<sup>18</sup>. Mais il pourra aussi s'agir, avec l'emploi de *science* au singulier, d'une école ou d'une tradition plus marginale, mais particulièrement soudée et aut centrée, et dont l'implantation s'est trouvée restreinte à un groupe de linguistes qui lui sont demeurés fidèles ou à des espaces géographiques et institutionnels plus étroits. C'est le cas de la psychomécanique du langage qui ne s'est guère diffusée au-delà des frontières de la France, de la Belgique et du Québec : *Langage et science du langage* (1964) est ainsi le titre donné au recueil d'articles de Gustave Guillaume par son éditeur, le Canadien Roch Valin, un fidèle guillaumien.

Seconde remarque : à la différence de *science du langage* (au singulier) qui figure le plus souvent dans des titres d'ouvrage, de nombreuses occurrences de *sciences du langage* (au pluriel) apparaissent dans des noms de collection éditoriale. Ainsi, en France et dans le monde francophone, plusieurs éditeurs ont créé des collections de ce type : Larousse, les Presses Universitaires de la Méditerranée, les Presses Universitaires de France, les Presses Universitaires de Vincennes (depuis 1988), les éditions du CNRS (depuis 1988 également), celles de l'Université de Haute-Alsace, les Editions modulaires européennes, depuis 2003 (collection *Proximité et sciences du langage*), les Editions Kimé (collection *Argumentation et sciences du langage*, depuis 1990), Bruylant (collection *Sciences du langage, Carrefours et points de vue* depuis 2010), Orizons-L'Harmattan (depuis 2011). Ce phénomène est cohérent avec l'usage du pluriel : comprise dans le nom d'une collection, l'expression est fédératrice d'une multiplicité de domaines ; elle implique à la fois le tracé des frontières externes et des frontières internes de la discipline dont il convient de penser l'unité<sup>19</sup>.

Quand elle apparaît dans des titres d'ouvrage, l'expression *sciences du langage* peut être associée à une notion ou à un thème interdisciplinaire qui relèvent de plusieurs sous-domaines de la discipline à la fois (transgressant alors ses frontières internes), mais peut aussi être assortie à un seul de ces sous-domaines (rhétorique, théories de l'énonciation, herméneutique, traitement automatique des langues ou de la parole, analyse du discours, etc.) et/ou à un objet

---

<sup>18</sup> « Par l'étendue et la profondeur de ses analyses empiriques et par l'attention portée aux problèmes de théorisation, le programme génératif a dominé les études linguistiques de telle façon que ceux-là mêmes qui ne s'y inscrivirent pas directement en ont été affectés – fût-ce pour s'en démarquer ou même s'y opposer. » (Milner 1989 : 11).

<sup>19</sup> Ainsi, *L'unité en sciences du langage* (Actes de la 9<sup>e</sup> journée thématique du réseau LLT), 2014.

d'étude particulier en son sein : l'argumentation<sup>20</sup>, l'énonciation<sup>21</sup>, le discours<sup>22</sup>, l'interprétation<sup>23</sup>, l'automatisation<sup>24</sup>, la polyphonie<sup>25</sup>. Autre cas de figure, quand nous avons affaire à une configuration pluridisciplinaire, à l'intersection des sciences du langage et d'autres domaines scientifiques ou techniques, impliquant alors les frontières externes de la discipline. La formulation du titre de l'ouvrage relève, dans ce cas, de divers procédés métonymiques, par démarcation<sup>26</sup>, inclusion<sup>27</sup> ou contiguïté<sup>28</sup> (la conjonction est à noter dans la majorité de ces cas), par application<sup>29</sup>, croisement<sup>30</sup>, trajet (notamment historique) ou transfert (*de... a*)<sup>31</sup>.

Il faut aussi noter, à côté des travaux monographiques et des actes de colloques, le nombre non négligeable d'outils lexicographiques et/ou bibliographiques comportant *sciences du langage* dans leur titre, dont l'existence atteste la possibilité de réunir par accréation, dans une visée totalisatrice, tous les résultats de la discipline à un moment donné et la possibilité d'en penser l'unité dans sa diversité même : le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Ducrot et Todorov, 1972, réédité par Ducrot et Schaeffer sous le titre *Nouveau Dictionnaire...*, en 1999), le *Glossaire bibliographique des sciences du langage* (Gobert, 2001), le *Dictionnaire des sciences du langage* (Neveu, 2004), par exemple. Dans certains titres de dictionnaires, on utilise le terme conjointement avec celui de *linguistique* dans une optique encyclopédique, elle aussi globalisante : (*Le Dictionnaire de*) *linguistique et (des) sciences du langage* (Dubois *et al.* 1994) sans que la valeur du « et » soit

---

<sup>20</sup> Koren & Amossy (dir.), *Après Perelman, quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage ?*

<sup>21</sup> Colas-Blaise, Perrin & Tore (dir.), *L'énonciation aujourd'hui, un concept clé des sciences du langage.*

<sup>22</sup> Soulages (dir.), *L'analyse de discours, sa place dans les sciences du langage et de la communication....*

<sup>23</sup> Achard-Bayle, Guérin, Kleiber & Krylyschin (dir.), *Les sciences du langage et la question de l'interprétation.*

<sup>24</sup> Léon, *Histoire de l'automatisation des sciences du langage.*

<sup>25</sup> Colas-Blaise, Kara & Perrin (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage.*

<sup>26</sup> Ponchon & Laborde-Milaa (dir.), *Sciences du langage et nouvelles technologies ; Rabatel, Temmar & Leblanc (dir.), Sciences du langage et neurosciences.*

<sup>27</sup> Neveu & Pétillon (dir.), *Sciences du langage et sciences de l'homme.*

<sup>28</sup> Springer (dir.), *Les linguistiques appliquées et les sciences du langage ;*

<sup>29</sup> Bronckart, *Les sciences du langage, un défi pour l'enseignement.*

<sup>30</sup> Alén Garabato *et al.* (dir.), *Rencontres en sciences du langage et de la communication.*

<sup>31</sup> Martinez, *Des sciences du langage aux NBIC.*

indiquée ou suggérée (dans la préface, par exemple) : conjonction de deux domaines distincts ? Inclusion d'un des deux domaines dans l'autre ? Le *et* aurait alors valeur de hendiadys : la linguistique *en tant que* science(s) du langage, avec à nouveau deux lectures possibles. En extension : une science du langage parmi d'autres (mais alors, quelles seraient-elles ?) ou bien en compréhension : c'est de la définition de la *linguistique* qu'il serait question : il faudrait comprendre sa désignation sous ce nom comme synonyme de celle de *sciences du langage*.

S'agissant des travaux d'histoire de la linguistique dont le titre comprend l'expression *sciences du langage*, la question qui se pose est celle de leur degré de neutralité épistémologique : dans quelle mesure est-il possible d'user d'une expression comme celle-là pour désigner des paradigmes grammaticaux ou linguistiques anciens et désormais considérés comme périmés ? Question pertinente si, comme nous l'avons supposé, l'autoréflexion historiographique fait partie du régime disciplinaire d'un savoir (nous y reviendrons en conclusion). Il suffit de citer ici certains des travaux de S. Auroux, un auteur qui fait autorité dans le domaine, pour apercevoir sous quelle forme cette neutralité se manifeste. Ainsi, *La sémiotique des encyclopédistes, essai d'épistémologie historique des sciences du langage* (1979) ou *La révolution technologique de la grammatisation. Introduction à l'histoire des sciences du langage* (1994) signalent, dans leur titre même, l'adoption d'un point de vue extensionnaliste en histoire des sciences qui consiste à désigner une période ancienne des savoirs linguistiques, celle de la fin de l'âge classique (dans le premier cas) ou l'ensemble des conceptions du langage depuis la première *grammatisation*, c'est-à-dire depuis l'invention de l'écriture (dans le second cas), en usant d'une expression dont on a vu qu'elle n'est introduite qu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

### **3. Nomination des traditions et des écoles de pensée**

Les remarques que nous venons de faire sur le nom de la discipline s'appliquent au nom de certaines des écoles ou des traditions particulières qu'elle regroupe, comme la *grammaire comparée*, la *linguistique structurale* ou la *grammaire générative*. Des noms qui ont pu revêtir avec le temps une sorte d'opacité, acquérir un certain degré de figement, et devenir ainsi soit trompeurs, soit caducs. Nous nous contenterons ici de deux exemples.

Caduc, c'est ce que Milner pense, à l'époque où il publie *Introduction à une science du langage*, du nom de *générativisme*

sous lequel on continue d'identifier la linguistique d'obéissance chomskyenne : « s'il est vrai que le programme génératif (...) a bien donné naissance à l'école de Cambridge, rien ne dit qu'il soit toujours en vigueur dans l'école qui, en termes de continuité socio-historique, mérite aujourd'hui de porter ce nom. À vrai dire, deux éventualités se proposent : il pourrait se faire que ladite école n'eût plus de programme consistant ; il pourrait se faire aussi qu'elle eût un programme, mais qu'il ne fût plus génératif » (Milner 1989 : 13). Dans un constat sévère, Milner finit par souscrire aux deux éventualités à la fois : ce n'est pas seulement que le nom du programme soit frappé d'obsolescence, mais le programme lui-même aurait dégénéré ; en cette fin des années 1980, il aurait perdu toute sorte de fécondité empirique : « le programme chomskyen est aujourd'hui dégénéré. Du coup, comme libérés d'une férule désormais illégitime, l'on voit renaître en matière de langage, le charlatanisme et la débilité mentale » (*Ibid.*, 4<sup>e</sup> de couverture).

Trompeur, c'est ainsi que Saussure – autre exemple – caractérisait l'intitulé de la chaire qu'on lui avait confiée à l'université de Genève, quand il se demandait si elle portait bien son nom de *chaire de Grammaire comparée*. Ce nom, disait-il, « éveille plusieurs idées fausses dont la plus fâcheuse est de laisser croire qu'il existe une autre grammaire scientifique que celle qui use de la comparaison des langues » (Saussure, 1968-1974 : 2. 14. 3286 (= N. 1. 4)) – manière de rappeler, on le voit, une évidence : la domination sans partage imaginable du paradigme comparatiste aux yeux d'un savant surtout réputé fondateur, tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, d'une linguistique générale d'un type nouveau<sup>32</sup>. Meillet prend, lui aussi, ses distances avec cette désignation, en évoquant « l'objet de la science qu'on est convenu d'appeler grammaire comparée » (Meillet, 1921-1936 [1913], I : 19), ou à ne l'utiliser qu'entre guillemets (*Ibid.* [1923], II : 153 et [1922], II : 185). Mais c'est sur le substantif *grammaire* et pas sur l'adjectif *comparée* que portent ses réserves. User des expressions *méthode comparative* ou *étude comparative* (dans le titre de Meillet 1903) au lieu de *grammaire comparée* lui permet de contourner les obstacles engendrés par la surdétermination du mot *grammaire*, qu'il s'agisse de ses objets d'étude (quelle doit être la place de la morphologie et de la phonétique, l'une par rapport à l'autre, dans l'approche comparatiste ?) ou du statut de ces objets (quel degré d'assomption ontologique peut-on accepter dans la

---

<sup>32</sup> Revisiter le saussurisme, à cet égard, a consisté à repenser l'essentiel de sa linguistique générale – à l'encontre de la vulgate structuraliste – comme une épistémologie du comparatisme.

reconstruction des formes non attestées par l'étude des langues indoeuropéennes ?).

Et quand on sollicite l'avis de Saussure sur l'intitulé de la chaire de stylistique dont Bally demande la création à Genève, c'est cette fois à la question des frontières internes de la discipline, à la création artificielle d'une délimitation intradisciplinaire, que renvoient ses réserves quant au caractère trompeur du nom de *stylistique* : la définition d'un tel objet de recherche n'exige pas, à ses yeux, qu'on le dénomme autrement que *linguistique* :

Le nom de stylistique est <un nom> imposé à défaut d'autre. <Style et stylistique font une équivoque malheureuse.> Voici les quelques corrections qu'il faut pour voir exactement ce qu'il signifie : le mot de style évoque l'idée d'une personne, d'un individu, <de procédé individuel. (Le style, c'est l'homme, etc.)>. Justement au contraire la stylistique (conçue de la manière dont l'ont illustrée les travaux de M. Bally) entend étudier les moyens d'expression de la langue dans la mesure où ils ont la consécration de l'usage commun, dans la mesure où ils tombent dans la catégorie du fait social (...). 2° Le mot de style évoque l'idée de ce qui est littérature ou tout au moins de ce qui écrit (...). 3° La stylistique n'a pas non plus pour but le style, <quoique pouvant être d'une utilité>. Elle prétend (...) être une science de pure observation, consignnant les faits et les classant. – Enfin pour l'ajouter immédiatement, elle se livrera à cette tâche indifféremment sur tout idiome. (...) Ce <qu'on> pourrait <véritablement> <craindre> comme danger à propos de la chaire de stylistique, ce n'est pas du tout les préventions dérivant de l'équivoque avec science du style, mais au contraire l'objection consistant à dire : mais alors, c'est tout simplement de la linguistique qu'on nous offre sous le nom de stylistique » (*Rapport sur la création d'une chaire de stylistique pour Bally à Genève*, in Saussure 2002, p. 272).

#### 4. La discipline. Quelques traits définitoires

Le rapide aperçu qui précède sur les dénominations de la discipline *sciences du langage* et de certains de ses domaines constitutifs ou de ses écoles requiert qu'on s'interroge à nouveau sur la notion de *discipline* elle-même, quand on la met en regard et qu'on la distingue de notions proches, telles que le *savoir*, la *science*, le *paradigme scientifique*, etc. Nous prendrons la plupart de nos exemples dans la période de la fin du 19<sup>e</sup> et de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

(I) On peut parler de discipline quand, dans un champ donné de connaissances scientifiques, l'identification de nouveaux objets d'investigation, la production de nouveaux résultats passent par la reconduction de problèmes-types résolus par des solutions-types. Une discipline, ce n'est pas une science en devenir, c'est une science stabilisée, où les découvertes s'opèrent par accréation, par cumul, dans le cadre d'une ou plusieurs méthodologies consensuellement admises au sein de la communauté scientifique et demeurées les

seules possibles. Sous cet aspect, la notion est proche de celle de *paradigme*, au sens de Kuhn, à cette précision près, cependant : la définition kuhnienne comporte une certaine dose de circularité ; une communauté scientifique est un groupe de savants qui œuvrent au sein d'un même paradigme et le paradigme est pensé comme ce que les membres d'une communauté scientifique donnée ont en partage. Mais cette circularité est peut-être inévitable : elle est le signe que la scientificité se construit de manière endogène, n'est pas décrétée de l'extérieur : *verum index sui* (Spinoza).

L'idée de discipline est ici associée à celle d'une certaine clôture de la science à un moment donné, souvent conçu comme l'aboutissement de son développement – aboutissement lié à l'exhaustivité des phénomènes étudiés et des résultats obtenus. On la trouve ainsi exprimée chez Meillet : « il n'y a pas de langue, attestée à date ancienne ou récente, qui puisse être ajoutée au groupe indo-européen ; il ne vient plus à la grammaire comparée des langues indo-européennes de matériaux vraiment neufs. » (Meillet, 1<sup>ère</sup> éd., 1903 : 411) »<sup>33</sup>.

Dans cette première acception, parler de discipline conduit à penser les productions scientifiques en termes de programmes de travail, de tâches spécifiques assignées à la communauté savante et de partage des tâches dans des cadres conceptuels et empiriques prédéfinis et relativement rigides.

Ainsi, dans l'esprit de Meillet, le premier CIL devait « être un congrès non d'exposition de résultats partiels, mais d'organisation du travail commun » (1927a : xxxix), en matière de géographie linguistique tout spécialement. Exigence d'autant plus forte qu'il s'agissait de faire progresser un chantier ouvert par Meillet lui-même juste avant la Grande Guerre, rouvert après 1918, et qui avait débouché sur une importante publication collective : *Les langues du monde* (Meillet & Cohen dir. 1924). Un chantier qu'il fallait poursuivre, qui exigeait pour cela la mobilisation d'un grand nombre d'autres linguistes « de terrain » et – en termes d'ouverture des frontières disciplinaires – la collaboration des linguistes et des ethnographes<sup>34</sup>.

---

<sup>33</sup> Selon Meillet (*ibid.*, 7<sup>e</sup> éd., 1934 : 480) « même une trouvaille d'espèce inattendue [La découverte du hittite en 1906 et son déchiffrement en 1916] n'a pas renouvelé l'idée qu'on se fait de l'indo-européen; le hittite (...) n'oblige à rien changer d'essentiel aux doctrines exposées ici; il éclaire nombre de faits, mais il ne transforme pas la théorie générale. » Pourtant, sur le plan méthodologique, le cas du hittite – on le sait – a joué un rôle important dans l'histoire tardive de la discipline, infirmant ainsi en partie le constat de Meillet.

<sup>34</sup> La SLP avait déjà accueilli plusieurs d'entre eux en son sein : Arnold Van Gennep avant 1914, Lucien Lévy-Bruhl (qu'elle va jusqu'à porter à sa présidence à

Le programme prévu par Meillet a été en partie déjoué : loin de s'accorder sur un partage des tâches à venir (demeuré pour l'essentiel à l'état de vœu pieux) et malgré la mise en place d'un comité chargé de promouvoir des enquêtes linguistiques et de dresser un atlas linguistique d'ensemble, le CIL de La Haye a principalement permis d'exposer des résultats, partiels sans doute, mais surtout nouveaux et prometteurs, notamment en phonologie, nous l'avons dit.

(II) Il y a discipline quand une science se donne des règles de limitation ou de prohibition. Le très fameux et très commenté second article des statuts de la Société de linguistique de Paris (dorénavant : SLP), ceux de 1866, offre un exemple d'une telle règle : « La Société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle ». Il s'agit d'exclure du champ de la réflexion scientifique un certain nombre de questions traditionnellement prises en charge, qui ne sont plus considérées comme étant de nature scientifique, mais de nature philosophique ou métaphysique, ou bien comme ne détenant plus qu'une fonction de « régulation » épistémologique, au sens où Kant parle de « principes régulateurs » de la raison – et non pas constitutifs de l'entendement humain .

Si les questions de l'origine du langage et de la création d'une langue universelle ont été mises à l'écart du champ de l'investigation empirique, c'est parce qu'elles sont désormais conçues comme insolubles et porteuses d'« antinomies », au sens kantien de terme, là aussi. C'est ce que Victor Henry avait montré (1896) à propos de la question de l'origine. Il en va ainsi de la quête de la « langue mère » indo-européenne, que les premiers comparatistes s'étaient donné pour objectif de restituer en remontant le cours de l'évolution linguistique à partir des langues attestées – un projet qui apparaît à partir de 1870 comme pourvoyeur d'un simple *modèle* abstrait, échappant à toute conception réaliste, permettant de donner une fonction exclusivement « opératoire » aux reconstructions de formes : « on ne restitue pas l'indo-européen » (Meillet 1903 : 41).

Mais plus encore que les premiers statuts de la Société de linguistique, c'est la refonte de ces statuts en 1876 qui est pertinente, s'agissant de l'efficace des règles de limitation. L'interdit relatif à l'origine du langage et à la langue universelle n'y est plus formulé : nul besoin d'interdire désormais des recherches que personne, au sein de la communauté savante, ne semble soucieux d'entreprendre. La cause paraît entendue.

---

deux reprises, en 1915 et 1924) et surtout Paul Rivet, élu lui aussi président de la SLP en 1928, l'un des pionniers en France de la linguistique amérindienne, qui participa à l'entreprise des *Langues du monde*.

(III) Une discipline est de part en part informée par les conditions sous lesquelles le savoir scientifique est transmissible. Les conditions de sa transmissibilité font partie intégrante de l'élaboration de ce savoir. Cela requiert qu'on s'intéresse non seulement aux manuels – en particulier ceux qui sont destinés à l'enseignement supérieur – et aux travaux de large vulgarisation, mais aussi à l'archive le plus souvent non publiée (et parfois difficilement publiable) de l'enseignement et de la recherche : carnets de laboratoires, procès-verbaux d'expérience, programmes d'enseignement... Ainsi, les programmes annuels annonçant les conférences de Saussure à l'École Pratique des Hautes Études (dorénavant : EPHE) à partir de 1881, tels qu'ils ont été édités par M. Fleury et présentés par E. Benveniste (1964), sont des documents d'autant plus instructifs qu'ils nous permettent de reconstituer une pensée en gestation en l'absence d'ouvrages ou d'articles réellement importants de Saussure durant la période où il a enseigné à Paris.

La capacité d'une discipline à s'organiser en écoles de pensée, souvent concurrentes, parfois complémentaires, est liée à ces conditions de transmissibilité si l'on veut bien admettre que *faire école*, c'est aussi *faire l'école*. Si les membres de l'École dite de Paris (pour aller vite : Meillet, certains de ses condisciples et ses élèves), par exemple, se sont à ce point reconnus dans les conférences de Saussure à l'EPHE, ce n'est pas seulement parce qu'ils voyaient dans la pensée de Saussure une nouvelle approche de la grammaire comparée, mais aussi une nouvelle conception de son enseignement<sup>35</sup>.

Mais dans la constitution d'une école linguistique, la transmission n'est pas réductible à l'enseignement. Elle suppose que l'on s'intéresse aussi à un faisceau de notions que l'historien des sciences se doit d'accueillir sous réserve d'inventaire, à condition de les soumettre à examen : la notion de tradition, qui range des phénomènes successifs et homologues sous une même temporalité ; la notion d'influence, qui dissout le transmissif dans le causal ; la notion d'héritage qui met en scène les figures du fondateur, du précurseur, du maître et de ses disciples.

(IV) Il y a discipline quand la science voit ses frontières tracées ou retracées dans un (ou plusieurs) dispositif(s) classificatoire(s), qu'il s'agisse de ses frontières internes (celles qui séparent ses différents domaines) ou de ses frontières externes (celles qui la séparent des autres sciences). Héritage en cela de la pensée encyclopédique du 18<sup>e</sup> siècle, ayant reçu entre temps du positivisme une impulsion décisive,

---

<sup>35</sup> Voir Savatovsky 1999.



la pratique des taxinomies disciplinaires, des tableaux de classification des sciences, depuis Comte jusqu'à Naville (1901), aboutit au moment où, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la linguistique est rangée parmi les « sciences psychologiques », une opération liée en grande partie à l'invention du « sujet parlant » par Bréal, Victor Henry et les linguistes conventionnalistes, comme Schuchardt ou Baudouin de Courtenay, qui récusent l'extension du caractère inconscient et mécanique des lois phonétiques – présumé par les néogrammairiens – à d'autres aspects de la langue, et refusent de considérer la linguistique comme une « science de la nature ».

Dans l'histoire d'une discipline et de l'interdisciplinarité, certaines frontières externes peuvent être redessinées quand les sciences distinctes qu'elles séparent possèdent ou acquièrent certains objets en commun ou bien, au contraire, quand elles s'en défont. Il en va ainsi de la question du sens et des rapports entre logique et science(s) du langage impliqués par cette question. Les deux sciences ont partagé une même frontière pendant l'âge classique, à l'époque de la grammaire générale (17<sup>e</sup> siècle) et de la grammaire philosophique (18<sup>e</sup> siècle), quand ce qu'on nommera plus tard la syntaxe et la sémantique étaient les objets d'étude privilégiés de toute réflexion sur le langage. Elles se sont éloignées l'une de l'autre avec l'essor de la grammaire comparée dont la méthode empirique privilégiait l'étude de la morphologie et de la phonétique historique, des objets ne présentant guère d'intérêt pour la logique. Elles ont pu sembler se rapprocher derechef à partir du *linguistic turn* de la logique, à la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans la mesure où la logique s'était emparée à nouveau de la question du *sens*, que les deux sciences possédaient en indivision. Mais, au moins pendant toute la période où le formalisme a prédominé en linguistique (structuralisme linguistique, puis grammaire générative), la manière dont elles se posaient cette question, chacune pour son compte, paraissait irréductible l'une à l'autre.

Ainsi, selon, Benveniste, « le sens d'une unité est le fait qu'elle a un sens, qu'elle est signifiante » (1966 : 117), nullement qu'il faille déterminer en quoi il consiste. Une telle « définition » permet de mesurer le fossé qui sépare les sémantiques référentielles, telles que les logiciens de la tradition analytique les ont élaborées, de la linguistique structurale ou du générativisme première manière où le sens ne figure que comme condition de possibilité de la description. Le logicien calcule le sens des énoncés ; le linguiste se contenterait de vérifier qu'ils en ont un<sup>36</sup>. Le développement d'une sémantique

---

<sup>36</sup> Comme l'écrit plaisamment G.-G. Granger (1979 : 157) : pour le Chomsky des *Syntactic Structures*, les formes de la langue auront un sens « si Dieu le veut ».

linguistique autonome à la fin du 20<sup>e</sup> siècle a fini par disqualifier en grande partie ce critère de distinction entre une conception logique et une conception linguistique du sens, même si les méthodes des deux disciplines – tout en partageant certaines notions ou procédés, comme la quantification – demeurent, bien entendu, étrangères l’une à l’autre pour l’essentiel.

(V) Il y a discipline quand le représentant ou le porte-parole d’une science peut exercer son expertise en dehors de sa spécialité d’origine, signe que cette science est suffisamment stable et reconnue pour qu’on s’y consacre à des tâches pratiques. Ces tâches peuvent relever d’un domaine technique directement lié à la discipline, c’est-à-dire la linguistique appliquée, ce que Husserl nommait la *glossonomie*. Début du 20<sup>e</sup> siècle, il s’est agi par exemple d’évaluer les différentes langues internationales en circulation, d’en apprécier la viabilité, d’en décrire les propriétés, qu’on soit hostile à la création d’une telle langue (comme les néogrammairiens Brugmann et Leskien) ou qu’on en soit partisan (comme les conventionnalistes : Bréal, Schuchardt, Baudouin de Courtenay, Jespersen...). L’expertise peut également s’exercer dans le champ d’autres disciplines, comme la lexicographie spécialisée ; Meillet « évalue » ainsi, en tant que linguiste, la troisième édition du *Vocabulaire technique et philosophique* dirigé par Lalande (Meillet 1927b). Elle s’exerce aussi en dehors de toute activité directement scientifique, dans le champ politique par exemple. L’affaire Dreyfus donne ainsi l’occasion à des linguistes d’intervenir dans les affaires de la Cité. En cette période d’essor de l’anthropologie criminelle, des techniques d’identification anthropométriques (Bertillon) et graphologiques, Paul Meyer (1899) met sa compétence au service d’une cause où se révèle décisive la question de savoir qui a écrit quoi (le bordereau Esterhazy). Il se prononce en chartiste, habitué à comparer et à authentifier des documents. La méthode philologique fait alors toutes ses preuves. Fondée sur la reconstruction des archétypes de langue, grâce à la mise en œuvre d’une critique orthodoxe des textes où l’erreur partagée sert de critère pour regrouper les familles de textes dans une même tradition, elle peut s’appliquer à tous les documents où les erreurs (le faux bordereau en contient) trahissent l’identité de leur auteur.

### Conclusion

Le dernier trait d’une discipline sur lequel il convient de conclure est la constitution en *domaines de mémoire* des traditions qu’elle fédère, qui répond au besoin de la doter d’un régime propre d’historicité, ce qui aboutit le plus souvent à des reconstructions de

différents types – soit rationnel, soit historique, pour reprendre la distinction de Rorty ([1984]1988). Quand elle est l'œuvre des linguistes eux-mêmes, l'historiographie de la linguistique apparaît souvent comme une activité des temps de crise. Il y a discipline sous cet aspect lorsqu'une science peut conserver son identité disciplinaire en surmontant les crises qu'elle affronte. Qu'il s'agisse de crises de croissance ou de crises des fondements (comme celle qui a affecté la grammaire comparée au moment de la querelle des lois phonétiques, autour de 1880), ces crises ont été l'occasion, pour la discipline, de redéfinir ses prémisses, de retracer ses frontières (externes ou internes), d'apurer sa terminologie ou son ontologie, sans que soient vraiment compromises sa méthode, les procédures de validation de ses énoncés ou les propriétés de ses domaines d'objets. Conduits à s'interroger sur les principes de leur discipline, les linguistes ont alors aussi été conduits à faire retour sur sa genèse.

La question de savoir si les sciences du langage sont à nouveau en crise en ce début du 21<sup>e</sup> siècle reste ouverte. Dans de nombreux pays, aux Etats-Unis surtout, mais en Europe aussi, leur poids à l'université (suppression de postes ou fermetures de départements) et dans la recherche (raréfaction des crédits) a tendance à diminuer. Elles seraient aussi en crise si l'on compare le rôle qu'elles jouent aujourd'hui avec celui de la linguistique à l'époque de ses « trente glorieuses » (1945-1975), celle du structuralisme triomphant, lorsqu'elle avait statut de science pilote parmi les sciences humaines. On peut également questionner la diversification des méthodes et des objets de recherche en sciences du langage, induite par le traitement automatique des langues et de la parole, d'une part, les sciences cognitives et les neurosciences, d'autre part : ne conduirait-elle pas à un changement d'identité disciplinaire ? Et si ce sont bien là les signes d'une crise, de quel type serait-elle ? Crise de croissance ? Sans doute pas, sauf à considérer que la taille *critique* des données soumises au traitement automatique et, à partir de là, la constitution d'une linguistique de corpus en son sein amènent la discipline à changer de nature en changeant d'échelle. Nouvelle crise des fondements ?

## Bibliographie

### Sources primaires

- ACHARD-BAYLE Guy, GUERIN Maximilien, KLEIBER Georges, KRYLYSCHIN Marina (dir.), 2018, *Les sciences du langage et la question de l'interprétation. Actes du colloque 2017 de l'ASL*, Limoges, Lambert-Lucas.
- ALEN GARABATO Carmen et al. (dir.), 2016, *Rencontres en sciences du langage et de la communication. Mélanges offerts à Henri Boyer*, Paris, L'Harmattan.

- Allgemeines Archiv für Ethnographie und Linguistik*, 1808, Friedrich J. Bertuch & Johann S. Vater (Hrsg.), Weimar, Verl. des Landes-Industrie-Comptoirs.
- AUROUX Sylvain, 1979, *La sémiotique des encyclopédistes*, Paris, Payot.
- AUROUX Sylvain, 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- AUROUX Sylvain, KOERNER Konrad, NIEDEREHE Hans-Joseph & VERSTEEGH Kees (Hrsg.), 2000-2006, *History of the Language Sciences / Geschichte der Sprachwissenschaften / Histoire des sciences du langage. An International Handbook of the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present / Ein internationales Handbuch zur Entwicklung der Sprachforschung von den Anfängen bis zur Gegenwart / Manuel international sur l'évolution de l'étude du langage des origines à nos jours*, 3 vol., Berlin, De Gruyter.
- BENFEY Theodor, 1869, *Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland seit dem Anfange des 19. Jahrhunderts auf die früheren Zeiten*, München, Cotta'sche Buchhandlung.
- BENVENISTE Émile, 1964, « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études », *École Pratique des Hautes Études. IV<sup>e</sup> section - Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965*, p. 21-34.
- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BRONCKART, Jean-Paul, 1985, *Les sciences du langage, un défi pour l'enseignement*, Paris / Lausanne, UNESCO / Delachaux & Niestlé
- Cahiers du Centre interdisciplinaire des sciences du langage*, 1979-2003, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail.
- CHOMSKY Noam, [1968]1969, *Linguistique cartésienne*. Trad.fr. Paris, Le Seuil.
- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 1961-1963, *Bulletin signalétique 21, Sciences du langage. Liste de revues*, Paris, Centre de documentation du CNRS.
- SPRINGER, Claude (dir.), 1998, *Les linguistiques appliquées et les sciences du langage*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque de linguistique appliquée / COFDELA, Strasbourg, Université de Strasbourg 2.
- COLAS-BLAISE Marion, PERRIN Laurent & TORE Gian Maria (dir.), 2016, *L'énonciation aujourd'hui, un concept clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas.
- COLAS-BLAISE Marion, KARA Mohamed, PERRIN Laurent (dir.), 2010, *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage. Actes du colloque Metz-Luxembourg*, Metz, Université Paul Verlaine
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste, MEVEL Jean-Pierre, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUCROT Oswald & TODOROV Tzvetan, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil.
- FLEURY Michel, 1964, « Notes et documents sur Ferdinand de Saussure (1880-1891) », *École Pratique des Hautes Études. IV<sup>e</sup> section - Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965*, p. 35-51.

- GODELIER Maurice (dir.), 1982, *Les sciences de l'homme et de la société en France. Analyse et propositions pour une politique nouvelle*, Ministère de la Recherche et de l'Industrie, Paris, La Documentation Française.
- GOBERT Frédéric, 2002, *Glossaire bibliographique des sciences du langage*, Paris, Panormitis.
- GUILLAUME Gustave, 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet & Québec, Presses de l'Université Laval.
- HENRY Victor, 1896. *Les antinomies linguistiques*, Paris, Hachette.
- INSTITUT DE FRANCE, 1835, *Dictionnaire de l'Académie française*, sixième édition, Paris, Firmin-Didot. –, 1878, (...), septième édition, Paris, Firmin-Didot. –, 1932-1935, (...), huitième édition, Paris, Hachette. –, 1992→, (...), neuvième édition, Paris, Fayard.
- KOREN Roselyne & AMOSSY Ruth (dir.), 2002, *Après Perelman, quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage ?*, Paris, L'Harmattan.
- Language Sciences. A World Journal of the Sciences of Language*. 1979→, London, Pergamon & Elsevier.
- LEON Jacqueline, 2015, *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*, Lyon, ENS Éditions.
- LINGUISTIC SOCIETY OF AMERICA, 1925→, *Language. Journal of the Linguistic Society of America*, Baltimore, puis Washington DC, s.n.
- MARTINEZ, Pierre, 2018, *Des sciences du langage aux NBIC*, Paris, Ed. des Archives contemporaines.
- MEILLET Antoine, 1903, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, [suivie d'un] *Aperçu du développement de la grammaire comparée*, Paris, Hachette. –, 1934, (...), septième édition, Paris, Hachette. [rééd. P. Ragot, Limoges, Lambert-Lucas, 2015].
- MEILLET Antoine, 1921-1926, 1936, *Linguistique historique et linguistique générale I & II*, Paris, Hachette, 2 vol. [I : 1921-1926. II : 1936].
- MEILLET Antoine, 1927a, « Procès-verbal de la séance du 27 février 1927 », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XVII-2, p. XXXIX-XL.
- MEILLET Antoine, 1927b, « A. Lalande. Vocabulaire technique et critique de la philosophie », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXVIII-1, p. 48-50.
- MEILLET Antoine & COHEN Marcel (dir.), 1924, *Les langues du monde*, Paris, Librairie Édouard Champion.
- MEYER Paul, 1898-1899, « Lettre à Jules Lemaître », *Le Siècle*, 22 janvier 1899.
- MILNER Jean-Claude, 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- MÜLLER [Friedrich] Max, 1861-1864, *Lectures on the Science of Language*, London, Longman, Green & Roberts.
- NAVILLE Adrien, 1901, *Classification des sciences. Les idées maîtresses des sciences et leurs rapports*, Paris, F. Alcan.
- NEVEU Franck, *Dictionnaire des sciences du langage*, 2004, Paris, A. Colin.

- NEVEU Franck & PETILLON Sabine (dir.), 2007, *Sciences du langage et sciences de l'homme. Actes du colloque 2005 de l'ASL*, Limoges, Lambert-Lucas.
- PONCHON Thierry & LABORDE-MILAA Isabelle (dir.), 2011, *Sciences du langage et nouvelles technologies. Actes du colloque 2009 de l'ASL*, Limoges, Lambert-Lucas.
- POTTIER Bernard, 1980, *les sciences du langage en France au XX<sup>e</sup> siècle*, 2 vol. Paris, Sela.
- RABATEL Alain, TEMMAR Malika & LEBLANC Jean-Marc (dir.), 2016, *Sciences du langage et neurosciences. Actes du colloque 2015 de l'ASL*, Limoges, Lambert-Lucas
- SAUSSURE Ferdinand de, 1968-1974, *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R. Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale*. Édition établie par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard.
- SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 1869-, Paris, Klincksieck.
- SOULAGES, Jean-Claude (dir.), 2015, *L'analyse de discours, sa place dans les sciences du langage et de la communication : hommage à Patrick Charaudeau*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- Zeitschrift für die Wissenschaft der Sprachen*, 1845-1854, Albert Hoefer (Hrsg.), Berlin, Reimer, puis Greifswald, Koch.
- Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der deutschen, griechischen und lateinischen [puis auf dem Gebiete der indogermanischen] Sprachen*, 1852→, Berlin puis Gütersloh puis Göttingen, s.n.

### Sources secondaires

- AUROUX Sylvain, DOUGNAC Françoise & HORDE Tristan, 1982, « Les premiers périodiques linguistiques français (1784-1840) », *Histoire Epistémologie Langage* IV-1, p. 117-132.
- FOUCAULT Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- GRANGER Gilles-Gaston, 1979, *Langage et épistémologie*, Paris, Klincksieck.
- RORTY Richard [1984]1988, « Quatre manières d'écrire l'histoire de la philosophie », in G. Vattimo (dir.), *Que peut faire la philosophie de son histoire?*, trad. fr., Paris, Le Seuil.
- SAVATOVSKY Dan, 1999, « Véritable Grammaire comparée et grammaire véritablement comparée (Saussure à Paris) », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 52, p. 169-188.
- SAVATOVSKY Dan, 2011, « Disciplinarité et instances de légitimation d'un domaine de recherche : la didactique du français et des langues au CNU », *Pratiques* 149-150, p. 25-40.